

## Compte rendu de mission en métropole - Septembre 2021

*Emma Colombin - manager CMNC*

En raison de la crise sanitaire Emma Colombin s'est déplacée seule, la délégation prévue initialement constituée du Président du CMNC du co-manager et de la représentante du cabinet de C. Gygès n'ont pu quitter la NC.

Plusieurs étapes ont constitué la mission : les Assises de l'économie de la mer à Nice, la journée de coordination des Clusters maritimes ultra marins organisée par le Cluster Maritime Français (CMF) et la réunion au ministère de la Mer. Plusieurs visio et échanges ont suivi ces entretiens. Une synthèse globale vous est ici proposée.

### **A/ Assises de l'économie de la mer et enjeux vis-à-vis de la NC, 13-16 septembre, Nice**

Environ 1400 personnes étaient présentes, même en période de crise sanitaire ce rendez-vous du monde maritime français demeure incontournable et continue de rayonner. Les sujets abordés ont été de grande qualité, ainsi que les nombreux intervenants et participants, dirigeants de grands groupes ou de start-ups, experts et scientifiques reconnus, représentants de l'Etat et des institutions. L'intervention du **Président Emmanuel Macron** qui continue de souligner l'importance du secteur maritime dans l'économie française, a permis plusieurs annonces liées notamment au Fontenoy du maritime et au One Ocean Summit.



**Frédéric Moncany de Saint-Aignan**, président du Cluster Maritime Français, a ouvert ces Assises en soulignant la solidarité dans le monde maritime et en saluant les marins qui ont continué leur travail dans les conditions difficiles de la crise sanitaire. Il cite 3 priorités : relever le défi de la transition éco-énergétique en « équipe de France », développer les partenariats internationaux, et faire face aux enjeux de la cybersécurité maritime, de la préservation de la biodiversité et de l'exploration des grands fonds.



L'ensemble du déroulé des Assises, les vidéos en replay ainsi que le programme sont disponibles via le site <https://economiedelamer.ouest-france.fr/>

Le plan de relance et la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique constituaient un des axes majeurs des interventions lors de ces Assises. La mutation industrielle du maritime est source de nouveaux relais de croissance en même temps qu'elle répond à l'évolution des réglementations de l'Organisation maritime internationale à mettre en place d'ici 2023 et à l'impératif de neutralité carbone d'ici 2050.

La transition s'entend comme solidaire, acceptable par les usagers et par les acteurs, autant que soutenue et encadrée par des financements et des modèles économiques clairs à concevoir dans la durée avec les pouvoirs publics. Elle impacte tous les secteurs : transport maritime, défense, pêche, plaisance. Le passage à des carburants plus verts, l'innovation et le numérique constituent les leviers principaux de cette dynamique.

Quelques remarques ont soulevé le fait qu'il n'y avait pas de volet shipping dans le plan de relance (**Jean Marc Roué** Président de Brittany Ferries) et qu'avant la relance il fallait aussi pour certains secteurs organiser la reprise (croisière notamment).

Si la situation des marins en période de Covid a fait l'objet d'une intervention, il est spécifié qu'aucun état des lieux des marins victimes de la pandémie n'existe. La conséquence directe est que ce métier n'est plus attractif, d'autant que 250.000 marins étaient toujours, fin août, en attente de débarquer.

La table ronde « le yachting, une filière face aux enjeux économiques et environnementaux » a permis plusieurs constats :

- Les ventes continuent d'augmenter car à bord d'un yacht privé les usagers sont à l'abri de la pandémie
- L'entretien des grands yachts se déplace vers l'Est de la Méditerranée (Croatie, Turquie, Grèce)
- Les bateaux passent moins de temps dans les eaux françaises : 33 % du temps en 2015  
25% du temps en 2020
- L'installation de corps morts et de zones réglementées se généralise, ces pratiques sont bien acceptées et ont permis le développement d'une économie de services liés
- 60 mouillages spécifiques pour les superyachts ont été installés sur la côte d'Azur
- Des nouvelles normes de motorisation sont à l'étude afin de limiter les émissions liées aux carburants

La table ronde sur les navires et les ports, a permis de faire le point sur les évolutions de la réglementation OMI concernant notamment la transition écologique. Une nouvelle réglementation avec des indices d'index énergétique et d'intensité carbone EEXI et CII entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 (cf OMI <https://www.imo.org/en/MediaCentre/PressBriefings/pages/ISWG-GHG-8.aspx>).

De nombreux armateurs ont déjà commencé à réduire la vitesse de leurs porte-conteneurs et à construire des navires propulsés au GNL qui pourront ensuite passer au bio-GNL.

En ce qui concerne la propulsion vélique sont cités les projets Canopée (transport d'éléments de la fusée Ariane) et Grain de sail.

Concernant les bateaux de croisière, Marseille développe le projet « Escalade zéro fumées » visant à proposer en 2025 le branchement des navires à quai en 60 Hz (actuellement uniquement du 50 Hz est disponible).

L'accueil des navires à hydrogène nécessite aussi des évolutions de la réglementation en matière de sécurité notamment.

**Véronique Turrel Clément**, déléguée générale de la Fédération Française des Ports de Plaisance a présenté la certification « port propre actif en biodiversité » (AFNOR), et souligné les aides disponibles via le plan de relance et le plan tourisme pour les ports ultramarins.

Le sujet de la pollution sonore prend de l'ampleur et est maintenant intégré dans des mesures de verdissement de l'économie.



**Maud Fontenoy**, navigatrice et ambassadrice auprès du Ministère de l'Éducation Nationale a présenté les actions de sa fondation pour l'Éducation à la Mer et notamment ses classes de Mer.

Ses livres : « Bleu, un Océan de solutions », et « La Mer au secours de la Terre » sont deux guides pratiques pour passer à l'action.

La longue intervention d'**Emmanuel Macron** (*citée en italique*) est orchestrée par la ministre de la Mer **Annick Girardin**, qui avant d'aborder les enjeux maritimes, cite la mer comme relevant « *d'une véritable politique publique* » et présente les interventions de différents spécialistes porteurs de propositions concrètes dans le domaine de l'économie bleue.

La séquence France océanique permet d'aborder la souveraineté géopolitique et la place des Outre-mer, « *face aux enjeux, notre ZEE est un atout extraordinaire* ». **Christian Buchet** détaille le programme Océanides qui se penche sur le rôle de la mer dans l'histoire de l'humanité et propose une nouvelle lecture géopolitique. **Camille Morel** présente l'enjeu stratégique des câbles sous-marins, vaste toile indispensable au monde d'aujourd'hui dont il faut renforcer la protection au niveau des instances internationales. « *Savoir et revendiquer notre espace maritime suppose de l'investir, de bâtir des projets, et d'être un acteur maritime (...). Notre ZEE ne vaut que si l'on sait la protéger, la défendre (...). La grande majorité de nos océans ne sont pas dans des ZEE, et il nous faut faire un travail géopolitique et juridique pour bâtir les moyens de protéger ces espaces, définir des règles et un cadre pour la haute mer. C'est cela qui est assigné au One Ocean Summit que nous voulons tenir début 2022* ».

Dans la 2<sup>e</sup> séquence, **Pierre-Marie Sarradin** de l'IFREMER défend l'exploration du profond pour à la fois valoriser de nouvelles ressources mais aussi pour développer des outils de gestion des fonds marins.

**Pierre Bahurel** partage ses prévisions (Mercator ocean), la valeur des données numériques liées à l'océan est multiple et remarquable, et la France est leader dans la digitalisation de l'océan qui permet de partager les savoirs en immédiateté.

Il faut continuer de défendre la notion de one ocean, bien commun de l'humanité, et « *insuffler l'esprit des lumières : oui à l'exploration, oui à l'exploitation durable et raisonnée des mers et des océans. Le PIA4 met l'accent sur l'exploration du profond, il y a un programme prioritaire de recherche sur l'océan et climat (40 M d'€) qu'il faut accélérer pour préparer France 2030* ».

Suites aux consultations du Fontenoy du maritime, plusieurs décisions visant à accélérer la transition écologique des navires seront intégrées à la loi de finance 2022 (rien concernant directement les OM), et plusieurs mesures fortes sont annoncées :

- Aider le Pavillon français (utilisation conjointe crédit-bail et garantie de projet stratégique)
- Soutenir l'emploi maritime par une GPEC améliorée
- Doubler le nombre d'officiers de l'ENSM d'ici 2027
- Accélérer les travaux européens de lutte contre le dumping dans les travaux maritimes

L'esprit entrepreneurial est illustré par **Xavier Genin** avec Sea Owl, un navire téléopéré par satellite ([seaowlgroup.com/seaowl-un-navire-tele-opere-par-satellite-pour-les-operations-subsea-en-afrique/](http://seaowlgroup.com/seaowl-un-navire-tele-opere-par-satellite-pour-les-operations-subsea-en-afrique/)),

ainsi que par **Xavier Desmarets**, Président de Grand Large Yachting, symbole de l'industrie nautique innovante (Allures, Outremer, Garcia, Gunboat, RM) qui exporte plus de 80 % de sa production. Ils ont été aidés par la BPI qui a financé plusieurs innovations, notamment lors du rachat aux USA de Gunboat.

« *Mobilisons les instruments, la French tech et la French Fab peuvent aider aux côtés de la BPI.*

*Le CORIMER (Conseil de la recherche et de l'innovation des industriels de la mer) et les appels à projets liés seront pérennisés.*

*Il est nécessaire que tous les acteurs du maritime jouent collectif, avec une solidarité de filière. »*



**Emmanuel Macron** a conclu sur ces mots : « *la solidarité des gens de mer est un trésor* ».

La 2<sup>e</sup> journée des Assises a vu défiler de nombreux intervenants passionnants, à retrouver dans le replay. A noter la table ronde « Regards croisés Outre-mer : quelle ambition maritime pour nos jeunes ultramarins ? » avec les interventions de **Tearii Alpha**, vice-président de Polynésie française, en charge notamment de l'économie bleue et de **Marie-Laure Ciprin**, présidente du Cluster Maritime Guadeloupe qui a porté le sujet de la formation des jeunes et des moyens financiers afférents indispensables.

Enfin le sujet de la plaisance écoresponsable a permis de faire le point sur 3 enjeux majeurs : les bateaux en fin de vie (+ de 3000 déconstruits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019), la gestion des déchets et la décarbonation. Il a aussi été question d'intégrer les aspects environnementaux dans le permis bateaux, et de faire aboutir la réflexion sur l'abus des engins de type jet ski et le verdissement des pratiques.

Les prochaines Assises de l'économie de la mer se tiendront les 8 & 9 novembre 2022 à Lille-Dunkerque.

## **B/ Pendant les Assises de l'économie de la mer**

Visite du yacht Hynova 40, premier dayboat propulsé à l'hydrogène conçu avec Energy Observer Development (EODev) présenté au port de Nice par **Chloé Zaied** (<https://www.hynova-yachts.fr/>).

**GICAN** : **Philippe Missoffe**, Délégué Général, rencontré le 13 septembre lors du cocktail donné par Christian Estrosi, maire de Nice, a souligné l'intérêt du dossier initié entre la NC et Clément Arata, et a précisé que la personne qui allait remplacer C. Arata était en cours de nomination et qu'il m'enverrait rapidement son contact (ceci avant la crise des sous-marins).

Rencontre avec **Eric Mevelec**, Directeur des Affaires Maritimes de la Réunion (et ancien DAM de NC) et nombreux échanges sur les possibilités de financement des projets. Le nouveau coordinateur permanent du Cluster maritime de la Réunion, est financé en partie par l'équivalent réunionnais de nos contrats de développement, et cela a été soutenu par les Affaires Maritimes locales.

Réunion avec **Thierry Duchesne**, adjoint au préfet maritime de la Méditerranée chargé de l'action de l'État en mer à la Préfecture maritime de la Méditerranée, concernant les zones de mouillage organisées. Le choix de certaines aires marines est la gratuité des corps morts afin de privilégier les questions environnementales, d'autres ZMEL (Zones de Mouillages et d'Equipements Légers) sont gérées par les ports de plaisance. Les normes concernant le traitement des émissions, air ou eaux usées, mais aussi sonores, sont renforcées.

Rencontre avec **Denis Robin**, Secrétaire Général de la Mer, qui m'a demandé des nouvelles des dossiers calédoniens.

Echange bref avec **Maud Fontenoy** qui aimerait mener ses actions en Nouvelle Calédonie où elle a passé un bien trop bref séjour.

Déjeuner le 1<sup>er</sup> jour à la table des Clusters d'outre-mer avec les représentants de Mayotte où un cluster maritime est en cours de création. Le 2<sup>e</sup> jour, déjeuner avec les administrateurs du CMF, dont **Eric Banel**, Directeur des pêches et **Marie-Noëlle Tiné**, directrice-adjointe du CMF et directrice de Wista France qui sont tous curieux de mieux connaître la NC.

Réunion avec **Muriel Mironneau** (directrice communication) et **Nathalie Tancret** (Directrice des Etudes) de l'**ENSM** avec qui j'ai échangé sur les partenariats possibles ainsi que les données statistiques concernant les étudiants ultramarins et plus particulièrement calédoniens.



Echanges avec **Francis Vallat**, ancien Président du CMF qui s'intéresse toujours autant aux différents territoires ultramarins et souhaite connaître l'avancement des projets.

Enfin, de longs échanges avec la ministre de la mer **Annick Girardin** sur la place des Outre-mer et sur nos besoins en infrastructures (Pôle d'excellence) qui connaît bien notre dossier.

Nombreux contacts (coordonnées à disposition) dont parmi les plus notoires :

- Thomas du Payrat, Odyssée développement
- Catherine Chabaud, parlementaire européenne
- Bernard Mazuel, consultant en économie maritime (BLM Conseil)
- François Daniel, CMF, relations institutionnelles
- Nils Joyeux, Zéphyr & Borée
- Valère Escudié, See'Up
- Anne Mathilde Le Marin
- Olivier Pierrot, Grand port maritime de Guadeloupe
- Quentin Henry, infrastructures portuaires Legendre Construction

## **B/ Journée de coordination des Clusters ultramarins - Paris 17 décembre matinée**

Etaient présents :

Frédéric Moncany\*  
Alexandre Luczkiewicz\*  
Solveig de Lantivy\*  
Christophe Foucault\*  
Douglas Rapiet\*  
Stéphane Renard\*  
Stéphane Perez\*  
Heifara Trafton\*  
Tutehau Martin\*  
Anne Mai Do Chi\*  
Loïc Le Foulgoc\*  
Marie-Josée Karaké



Cette journée, organisée chaque année par le CMF, réunissait les clusters ultramarins de Guadeloupe, Martinique, Polynésie française, Réunion, Nouvelle-Calédonie) ainsi que la représentante de Mayotte, et a permis de faire le point sur les projets des uns et des autres et sur les différents fonctionnements.

En l'absence du CR officiel qui doit être envoyé par le CMF, voici un résumé des points évoqués :

Débrief Assises : Frédéric note un bon retour de l'intervention de Marie-Laure Ciprin (Présidente CM Guadeloupe) lors de la table ronde OM aux #Assises <https://economiedelamer.ouest-france.fr/en-replay/>  
Regards croisés Outre-mer : quelle ambition maritime pour nos jeunes ultramarins ?

- Stand CM OM très bien placé, avec de nombreux passages, point de rencontre et de RV
- Format Président de la République / Ministre Mer très pertinent
- Table ronde OM, c'est déjà un progrès, mais il serait plus pertinent d'avoir un intervenant OM pendant les tables rondes génériques. Début de l'organisation des #AEM en février, suivre le dossier de près et faire des suggestions d'intervention à ce moment-là.
- Les OM sont de mieux en mieux intégrés, les bassins sont pris en compte.

Chaque territoire présente son fonctionnement

Réunion : nouveau président Sébastien Camus  
adhésions : 2 à 5 salariés 250 € / 500 € (5 à 10) / 1000€ / 1500€

Guadeloupe : année difficile - 300€ la cotisation

Christophe a écrit un bouquin avec la Fondation c'est facile sur les stratégies portuaires / version numérique va être partagée.

Martinique :

Economie bleue a été reconnue comme axe prioritaire en 2018

Cluster indépendant financièrement, pas de subventions

ZMEL 100 bouées dans la baie du Marin

Création Campus des métiers de la mer en 2021 par le vice-rectorat

Polynésie : principe = cotisations couvrent fonctionnement et pour chaque action ils vont chercher des financements spécifiques.

Les clusters ont tous le même problème de budget/rentées financières, maintenant que l'économie bleue a bien décollé il faut trouver les moyens de « vendre » le produit cluster.

La plateforme de communication Whaller s'arrête, cela n'a pas vraiment fonctionné, par contre Workplace de Polynésie fonctionne très bien, mais demande un engagement très important d'Anne Mai.

Mayotte veut montrer l'intérêt de créer le Cluster Maritime et souhaite avoir une mesure d'impact de ce qu'apporte un cluster maritime pour un territoire (mission du CMF dans 2 mois sur place).  
Après échanges avec Mayotte, la représentante quitte la réunion.

### **Point d'Alexandre sur les différents sujets**

#### Evènements à venir :

Cimer, Nautic, Assises OM le 7 déc, Euromaritime en février 2022.

**Pour la séquence ministère de la mer : chaque point de présentation doit être ajusté selon le levier d'actions possible : CIMer / CFM (comité Fr Maritime) / PIOM / PLF (projet loi de finance)**

Point visio conférences : Faut-il en faire une avant la fin de l'année ? quel sujet ? ou plutôt 2 en 2022 ?

→ Emettre avis

#### DGOM / bilan et suivi des mesures CIMer

- Martinique codes APE pour la plaisance ont été revus (à voir en détail).
- Etude de gisement pour les EMR
- Encadrement juridique de l'installation de plateformes flottantes
- Recherche et lutte contre plastiques et déchets
- Mise en place du CORIMER (Conseil de la recherche et de l'innovation des industriels de la mer)
- Lycée de la Mer va être créé à la Réunion
- Campus des métiers à la Martinique
- Protection des récifs coralliens renforcé avec l'Ifrecor

### **C/ Journée de coordination des Clusters ultramarins - Paris 17 décembre après-midi**

Cette 2<sup>e</sup> séquence s'est tenue au ministère de la mer, en présence des clusters (notés\* le matin) et :

François Lambert, Ministère de la Mer

François Ceccaldi, Marine Nationale

François de Kerever, conseiller outre-mer du Président de la République

Camille Servetto, Ministère des Outre-mer BPARM

Guillaume Nardin, DGOM

François Missoffe, GICAN

Frédéric Royer, CM Réunion absent le matin

Françoise de Palmas, Fedom

Mikaa Mered, Secrétaire général de la Chaire Outre-Mer de Sciences Po



Frédéric Moncany (FM) et François Lambert présidaient cette séance où chaque Cluster a fait un tour d'horizon de ses projets prioritaires en cours et des problématiques qui demandent l'appui de la métropole.

Pour la NC, le pôle d'excellence-Port Numbo a été présenté ainsi que la problématique de déconstruction des P400.

Ensuite la question des formations maritimes a été abordée, et Heifara Trafton, qui dirige le Centre des Métiers de la Mer de Polynésie a fait une présentation des nouvelles formations qui allaient être mise en place.

Un compte-rendu officiel du CMF devrait nous parvenir.

## **D/ Autres travaux notables**

A l'issue de la réunion précitée, des échanges avec François Ceccaldi de la Marine Nationale ont permis d'affiner le dossier de **déconstruction des P400**, et toutes les pièces écrites du dossier lui ont été envoyées par mail. Cette déconstruction des patrouilleurs serait un chantier bienvenu pour les intervenants calédoniens et ce dossier concerne tous les Outre-mer où la Marine Nationale est stationnée.

Une visio conférence s'est tenue le 14 octobre avec l'**APER** (Association pour la Plaisance Eco Responsable) qui a permis de faire le point sur la filière de déconstruction, les freins rencontrés, les difficultés de financement et les évolutions à venir.

3117 bateaux ont été déconstruits en métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 dont 65% de moins de 6m. A partir de 2023 il est probable que la partie transport du bateau sera intégrée à la REP (responsabilité élargie du Producteur) qui finance la filière avec contribution également de 2% du DAFN.

Il y a de nombreux projets en cours d'écoconstruction dans la plaisance, avec de la fibre de lin ou d'autres innovations en matière de matériaux composites (IDB Marine, Kairos...)

Dans la mission demandée à la FIN (Fédération des Industries Nautiques) par la Ministre de la Mer, un bilan complet sera dressé de toute la filière nautique et notamment sur ces aspects d'éco-navigation. Ce rapport sera vraisemblablement remis au Nautic début décembre 2021.

\*\*\*\*\*